



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2020-194

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2020

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-06-09-008 - Arrêté de délégation de signature Groupe hospitalo-universitaire

AP-HP Université Paris Saclay (12 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-06-09-008

Arrêté de délégation de signature Groupe
hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris
Saclay

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature n°2020-06

**Le Directeur par intérim, du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris
Saclay**

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 4 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP et créant les nouveaux Groupes hospitalo-universitaires.

Vu l'arrêté directeur n°75-2019-03-08-010 modifiant l'arrêté n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeur ANADDG 2019-07 0004 du 5 juillet 2019 nommant M. Christophe KASSEL, Directeur de Classe Exceptionnelle, directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire APHP Université Paris Saclay à compter du 1^{er} avril 2019,

Vu la Convention relative à la mise à disposition de M. Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital hors classe du Centre hospitalier intercommunal de Créteil auprès du groupe hospitalo-universitaire APHP Université Paris-Saclay à compter du 01 mars 2020,

Vu l'arrêté directeur ANADDG 2019-07006 du 5 juillet 2019 nommant Monsieur Denis DUCASSE, Secrétaire général par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris-Saclay à compter du 5 juillet 2019,

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 modifié, paragraphes A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, à :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur général adjoint du GHU
- Denis DUCASSE, Secrétaire général du GHU

1.2 DIRECTION DE SITE :

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 *Site Antoine Béclère*

Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Frédéric Le Roy a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Antoine Béclère, à :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins du site de Béclère
- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,

1.2.2 *Site Bicêtre*

Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Agnès LESAGE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Bicêtre, à :

- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,
- Julie BARROIS, adjointe au Directeur chargé de la politique médicale,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Nabil JANAH, Adjoint à la directrice chargée des finances,
- Isabelle MABIT, Directrice des soins
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Gaïa GANS, Directrice d'hôpital

1.2.3 Site Paul Brousse

Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006

En cas d'empêchement de Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Elisabeth GUILLAUME a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Paul Brousse, à :

- Thibault ROBERT, Directeur- adjoint chargé de la politique médicale,
- Gaia GANS, Directrice adjointe chargée des opérations et de la performance
- Khadidja KARADENIZ, Directrice des soins du site de Paul Brousse
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat

1.2.4 Site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini

Christine CAMPAGNAC Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Christine CAMPAGNAC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à :

- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
- Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe, Adjointe à la Directrice chargée des finances
- Catherine TARDY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle
- Christine BARGIELA, Directrice des soins du site de Sainte Périne

1.2.5 Site de Berck

Franck VOLEON, Directeur du site de Berck, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Franck VOLEON, Directeur du site de Berck, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-5 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Franck VOLEON a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site de Berck, à :

- Mylène VOISOT, cadre supérieure de santé pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2°, J 1° à 2° ;
- Christine REANT, attachée d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2° et 3°, J 1° à 2°

1.2.6 Site de Raymond Poincaré

Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2

du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-6 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Hélène JACQUES a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice de Raymond Poincaré:

- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Ludovic RINGOT, Directeur des soins du site Raymond Poincaré
- Lise CHARMET-DELAOUTRE, Directrice du site d'Ambroise Paré

1.2.7 Site d'Ambroise Paré

Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-7 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Lise CHARMET-DELAOUTRE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site d'Ambroise Paré, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines
- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Denise PELLASSY TARBOURIECH, Coordinatrice générale chargée des soins et des activités paramédicales,
- Hélène JACQUÉ, Directrice du site de Raymond Poincaré
- Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe, Adjointe à la Directrice chargée des finances

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, G1, G2, G3 et H 4°
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F3°, G4, G6°, H2 et H3,
- Gaia GANS, Directrice adjointe chargée des opérations et de la performance, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et E,
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30° 34° et H 5,
- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et G28
- Julie BARROIS, Adjointe au Directeur de la politique médicale, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et G28
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, G4, G5, G6, G28, F8
- Denise PELLASSY TARBOURIECH, Coordinatrice générale chargée des soins et des activités paramédicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, F (à l'exclusion de F6), G1 à G9, H et K
- Catherine TARDY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F1, H3 et I
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1

- Bruno IDASIAK, Ingénieur général, Directeur adjoint chargé des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
 - Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.
- A. En cas d'empêchement de Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, G1 et G2
 - Flore CLEMENT, Directrice adjointe, adjointe à la Directrice des ressources humaines
 - Aldric EVAÏN, Directeur adjoint, adjoint la Directrice des ressources humaines
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1 et G2 :
 - Florence MARTIN, attachée d'administration hospitalière, RRH de Raymond Poincaré
 - Christine REANT, attachée d'administration hospitalière, RRH de Berck
 - Marceau RASPASSE, attaché d'administration hospitalière, RRH de Berck
 - Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière, RRH d'Ambroise Paré
 - Laetitia DEROO-BLANQUART, adjointe des cadres hospitalier, RRH Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
 - Sophie BERNARDEAU, RRH, Antoine Béclère
 - Denis GUITTEAUD, RRH Bicêtre,
 - Lionel BERMIRON, attaché d'administration hospitalière, RRH Paul Brousse
 - Ariamène TEHRANI, attaché d'administration hospitalière, adjoint au RRH Bicêtre
 - Muriane LOUIS THERESE, Responsable gestion-paie Antoine Béclère
 - Marine LEROY, Responsable du Département mouvements des personnels et suivi du budget,
 - Stéphanie MAILHE
 - Karina RODRIGUEZ
 - c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1, G2 et G3 :
 - Stéphanie MAILHE
 - d) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B : 5°, 7°, 8°, 13°, 15°, 16°, 18°, 19°, 21°, 22°, 29°, 33°, 35°, et 38° :
 - Christian LEFEBVRE, attaché d'administration hospitalière
 - e) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B 7°, 8°, 12°, 15°, 16°, 17°, 18°, 20°, 26°, 27°
 - Christian LEFEBVRE (par intérim), attaché d'administration hospitalière
 - f) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26
 - Nathalie CROQUELOIS, Responsable de formation
- B. En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées au A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30°, 34° et H 5°
 - Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse,
 - Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
 - Brigitte CARRÉ, attachée d'administration hospitalière
 - Laurence RAHAL, adjointe des cadres
 - Nathalie FORMEZ, attachée d'administration hospitalière
 - Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale
- C. En cas d'empêchement de Gaia GANS, Directrice adjointe chargée des opérations et de la performance, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Léo CAZIN, chargé de mission
 - Lucie ROUSSEL, chargée de mission
- D. En cas d'empêchement de Thibault ROBERT,, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Justine KOOB, Directrice adjointe des ressources médicales
 - Julie BARROIS, Adjointe au Directeur de la politique médicale

- E. En cas d'empêchement de Catherine TARDY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donné à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F1, H3 et I
 - Valérie BOHIC, Adjointe à la Directrice de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H3 et I
 - Christelle RENAULT, Chargée des relations usagers sur BCT
 - Catherine DOLOY, Chargée des relations Usagers sur APR
 - Manel DJOUHRI, Chargée des relations Usagers sur RPC
 - Clarisse NICOLLE, Chargée des relations Usagers sur BRK
 - Virginie MASSIAS, Chargée des relations Usagers sur SPR
 - Stéphanie COLAS, Chargée des relations Usagers sur PBR
 - Sandrine Lagrave, Chargée des relations Usagers sur ABC
- F. En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1
 - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
 - Gwénola ETORE-DAHAN, Attachée d'administration hospitalière
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et H1
 - Virginie KERGUIGNAS, ingénieur
- G. En cas d'empêchement de M. Bruno IDASIAK, Ingénieur, Directeur adjoint chargé des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
 - Sophie DERAMAT, Ingénieur en chef, Directrice adjointe des Investissements
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et G31
 - M. Denys-Xavier PATUREL Ingénieur en chef, Directeur des équipements et du biomédical
 - Michelle MONTEIL Responsable du Département Administratif et Financier
 - c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
 - Tom DARIN, Responsable du département sécurité/sûreté du groupe hospitalier,
 - Claire MOUSSU, Adjointe au responsable du département sécurité/sûreté
 - M. Christian DUBOIS, Chargé de sécurité du site Antoine Béclère
 - M. Charles CHAVANT, Chargé de sécurité du site Bicêtre
 - M. Victor ALMEIDA, Chargé de sécurité du site Paul Brousse
 - Pascal NAVION, responsable de la sécurité du site Ambroise PARE
 - Philippe CORMIER, responsable de la sécurité à l'hôpital Maritime de Berck
 - André SUTRA, responsable de la sécurité sûreté anti malveillance sur le site de Raymond Poincaré
 - Michel LAUZANNE responsable de la sécurité sûreté anti malveillance sur le site de Sainte Périne
 - Floriane LURON, Responsable Sécurité Sanitaire et Technique,
 - Pascal JONQUILLE, Responsable Sécurité Antoine BECLERE,
 - Jean-Marc BENOIT, Adjoint au Responsable sûreté de Bicêtre,
 - Zaher OULD CHICK : Adjoint au Responsable sûreté de Paul BROUSSE.
- H. En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
 - Éric ADNET, Ingénieur-en chef, adjoint à la Directrice du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

I. En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3°, G4, G6°, H2 et H3
 - Nabil JANAH, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
 - Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe, Adjointe à la Directrice chargée des finances
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3, H2 et H3 (à l'exception des mesures de soins sous contraintes en psychiatrie)
 - François PINCHON, attaché d'administration hospitalière
 - Benjamin PAULOT, Chargé de mission
 - Séverine ROBERT, Chargé de mission
 - Pascale LECOINDRE, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
 - Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse
 - Brigitte TENIN, Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère
 - Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère
 - M. José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre

J. En cas d'empêchement de Mme Delphine Lux, Directrice adjointe chargée de la recherche-innovation-mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, G28, F8
 - Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière, Adjoint à la Directrice de la Cellule recherche,

K. En cas d'empêchement de Denise PELLASSY TARBOURIECH, Coordonnatrice générale des soins, ou en cas ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F, G 1° à 9° et G 29°, H, K
 - Khadîdja KARADENIZ, Directrice adjointe des soins du site de Paul Brousse,
 - Christine BARGIELA, Directrice adjointe des soins du site de Sainte Périne,
 - Ludovic RINGOT, Directeur des soins du site Raymond Poincaré
 - Fabienne BANCHET, Directrice des soins du site Antoine Béclère
 - Isabelle MABIT, Directrice des soins du site de Bicêtre

L. En cas d'empêchement de Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Marine LEROY, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

En matière de contrats et de conventions

- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C3
- N, Directrice adjointe chargée du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Bruno IDASTAK, Directeur adjoint chargé des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4

- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

En cas d'empêchement de Bruno IDASIAK, Ingénieur général, Directeur adjoint chargé des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Sophie DERAMAT, Ingénieur en chef, Directrice adjointe, adjointe au Directeur des Investissements,
- Michelle MONTEIL Responsable du Département Administratif et Financier,

En cas d'empêchement de N, Directrice-adjoint chargée des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Éric ADNET, Ingénieur-en chef, adjoint à la Directrice du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
- Gwénola ETORE-DAHAN, Attachée d'administration hospitalière

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
 - Nabil JANAHA, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
 - Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe, Adjointe à la Directrice chargée des finances
- Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
 - M. Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion
 - Mme Séverine ROBERT, Chargé de mission, Responsable des recettes

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse,
- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- Bruno IDASIAK Ingénieur général, Directeur adjoint chargé de la direction des investissements pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2 et C3

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
 - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
 - Anne Claire HARDOUIN, Responsable restauration
 - Virginie KERGUIGNAS, Responsable qualité hôtelière
 - Vincent DESANTI, attaché d'administration hospitalière
 - Martine NOAH, technicienne supérieure hospitalier

En cas d'empêchement de M. Bruno IDASIAK Ingénieur général chargé de la direction des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Sophie DERAMAT, Ingénieur en chef, Directrice des travaux, de la maintenance et sécurité,
- Michelle MONTEIL, Responsable du département administratif et financier

En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Éric ADNET, Ingénieur-en chef, adjoint à la Directrice du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- Nabil JANAH, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe, Adjointe à la Directrice chargée des finances pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8
- Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- Séverine ROBERT, Chargée de mission, Responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- Hawa DIARRA, Responsable de la régie du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10
- Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Nelly RIGOLE, Responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10.
- Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Brigitte TENIN Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Pascale LECOINDRE Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Marie-Noëlle MAZETIER, adjoint des cadres hospitaliers, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3
- Agata CARREL, adjoint des cadres hospitaliers, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C 10

En cas d'empêchement de Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Ludovic BAYLE, Attachée d'administration hospitalière, Adjoint à la directrice de la Cellule recherche,

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse,
- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

A. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « groupe hospitalier » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées B 23°, C 1°, F 5°, G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5°, de l'arrêté directeur n°2013 318-0006 susvisé :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital
- Julie LAIGRE, Directrice d'hôpital
- Catherine TARDY, Directrice d'hôpital.
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital,
- Florence FAVREL-FEUILLADE, Directrice d'hôpital exerçant hors du GH I
- Justine KOOB, Directrice d'hôpital
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital
- Julie THUILLEAUX, directrice d'hôpital,
- Denise PELLASSY-TARBOURIECH, Directrice d'hôpital,
- Françoise SABOTIER GRENON, Directrice d'hôpital

B. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « sites » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées F 5° G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5° de l'arrêté directeur n°2013 318-0006 susvisé ;

Site hôpital Raymond Poincaré

- Sylvie BLUA, attachée d'administration hospitalière
- Vincent DESANTI, attaché d'administration hospitalière,
- Emmanuel GODDAT, Directeur hors site
- Mourad GHOMARI, ingénieur biomédical
- Christian LEFEBVRE, attaché d'administration hospitalière,
- Ludovic RINGOT, Directeur des soins,
- Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital,
- Matthieu LE POITTEVIN, Directeur d'hôpital.

Site hôpital de Berck

- Stéphane CARDON, technicien supérieur hospitalier
- Pascal DELMOTTE, cadre de santé
- Laurence DEWIDHEM, cadre de santé
- Éric HARTMANN, adjoint des cadres hospitaliers,
- Valérie LIMOSINO, cadre de santé,
- Christine REANT, attachée d'administration hospitalière,
- Mylène VOISOT, cadre supérieure de santé,
- Franck VOLEON, Directeur du site de Berck,
- Sabrina PLANQUETTE, ingénieur qualité et gestion des risques.
- Yves MERLIN, Cadre de santé

Site hôpital Ambroise Paré

- Benyounes BELHANINI, ingénieur biomédical,
- Gwénola ETORE-DAHAN, attachée d'administration hospitalière,
- Laura FABRE-KRAMARZ, Directrice adjointe,
- Florence MARTIN, attachée d'administration hospitalière,
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière,
- Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière,
- Lise CHARMET-DELAOUTRE, Directrice d'hôpital
- Marion BOUSQUIE, Directrice d'hôpital

Site hôpital Sainte Périne

- Christine BARGIELA, directrice des soins,
- Brigitte CARRE, attachée d'administration hospitalière,
- Florence LASFARGUES-SOMMERER, directrice hors site,
- Joe-Pascal SAJI, Ingénieur hors site
- Martine TARAVELLA, attachée d'administration hospitalière ;
- Delphine RENIER, attachée d'administration hospitalière hors site.
- Audrey GARCIA-VIANA, Directrice d'hôpital,
- Isabelle DUFOUR, directrice exerçant hors du GH,
- Charles MORVAN, Directeur d'hôpital
- Laurence PASTIER, Adjoint de cadre hospitalier,

Site hôpital Antoine Béclère

- Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers
- Fabienne GILBERT, Adjointe des cadres hospitaliers
- Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins,
- Melody NUBLAT, Cadre administrative,
- Frédéric LE ROY, Directeur d'hôpital,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital

Site hôpital Bicêtre

- Michelle MONTEIL, Adjointe des cadres hospitaliers
- Elodie BAU, Attachée d'Administration Hospitalière
- Lina GUERS, Attachée d'Administration Hospitalière
- Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers
- Isabelle MABIT, Directrice des soins
- Camille GIAMBRUNO, Attachée d'administration hospitalière
- Flore CLEMENT, Directrice adjointe aux ressources Humaines
- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière
- Nabil JANAH, Directeur d'hôpital
- Agnès LESAGE, Directrice d'hôpital

Site hôpital Paul Brousse

- Khadîdja KARADENIZ, Directrice des Soins
- Marine LEROY, Attaché d'Administration Hospitalière
- Denis GUITTEAUD, Attaché d'Administration Hospitalière
- Isabelle ORENGA, Attachée principale d'Administration Hospitalière
- Marie-Christine MULOWA, Attaché d'Administration Hospitalière
- Richard FIZAINE, Directeur d'hôpital exerçant hors du GH
- Elisabeth GUILLAUME, Directrice d'hôpital
- Aldric EVAÏN, Directeur d'hôpital

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté n° 2020-04 de délégation de signature du 12 mai 2020 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

Le Directeur par intérim du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Le Kremlin Bicêtre, le 09 juin 2020

SIGNÉ

Christophe Kassel
Directeur par intérim du Groupement Hospitalier Universitaire APHP Université Paris-Saclay